

*Apprentissage 101*

# Apprentissage au Canada

Un partenariat des secteurs public et privé

6 mars 2009

Toronto

**Joe Black, président**

**Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage**



**SCEAU ROUGE**  
LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Survole de la présentation

---

- L'apprentissage au Canada – un survole
- L'apprentissage – une responsabilité des provinces et territoires
- Les liens entre l'industrie et le CCDA
- Le Programme des normes interprovinciales Sceau rouge
- Les défis de l'apprentissage au Canada



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Qu'est-ce que l'apprentissage?

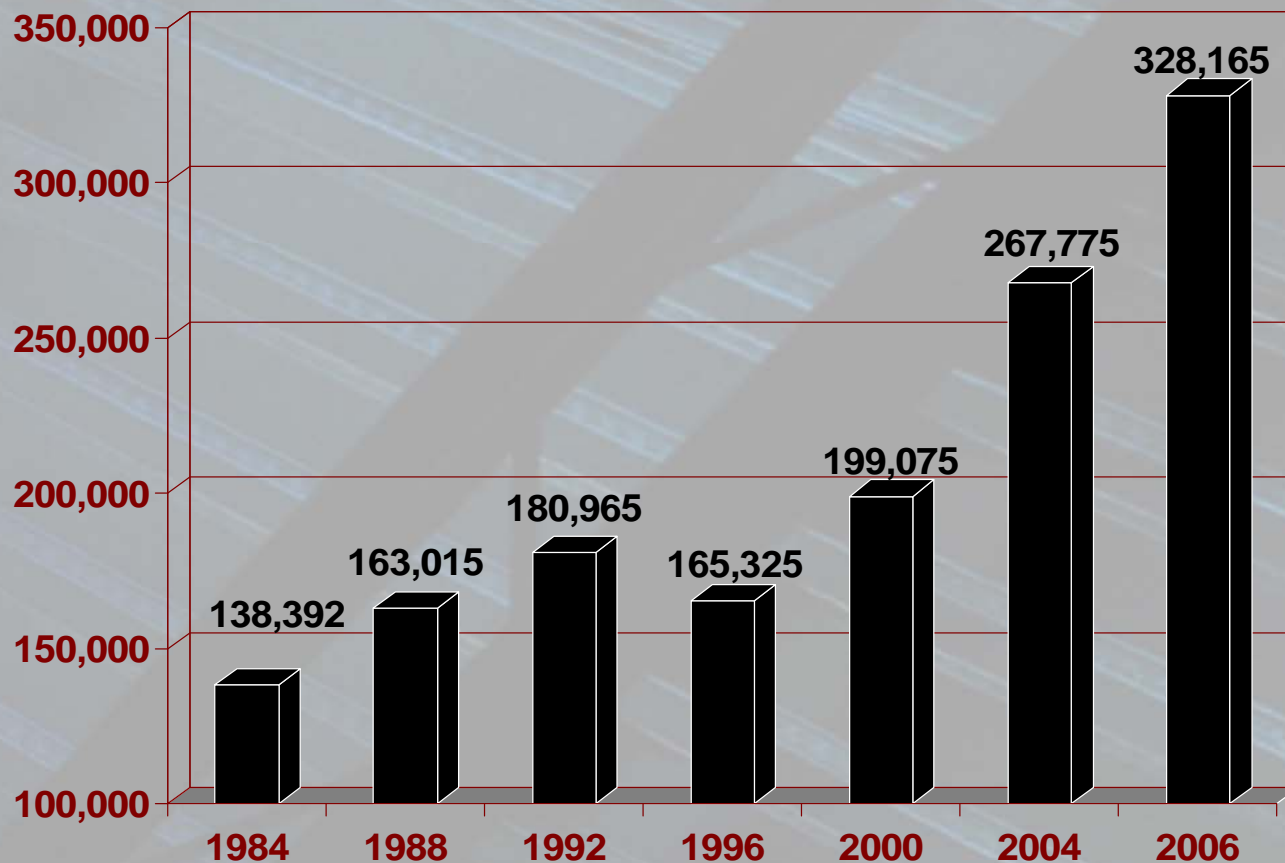
- L'apprentissage est une méthode éprouvée et fondée sur l'industrie. Cette méthode comprend une formation en milieu de travail menant à l'obtention d'une reconnaissance professionnelle dans un métier spécialisé qui est conforme aux normes de l'industrie.
  - Elle combine des périodes alternées de formation en milieu de travail (80 %) et de formation technique (20 %). Au Québec la formation technique est donnée au début de l'apprentissage.
  - La durée peut varier entre 2 et 5 ans (4 ans pour la plupart des métiers), selon le métier et l'administration.
- Les apprentis sont des employés rémunérés qui reçoivent des augmentations de salaire progressives à mesure qu'ils acquièrent de nouvelles compétences et qu'ils franchissent les différents niveaux de formation en apprentissage.
- L'entente d'apprentissage est signée par l'employeur et l'apprenti et elle est enregistrée auprès de la province ou du territoire.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Nombre d'apprentis inscrits actifs au Canada

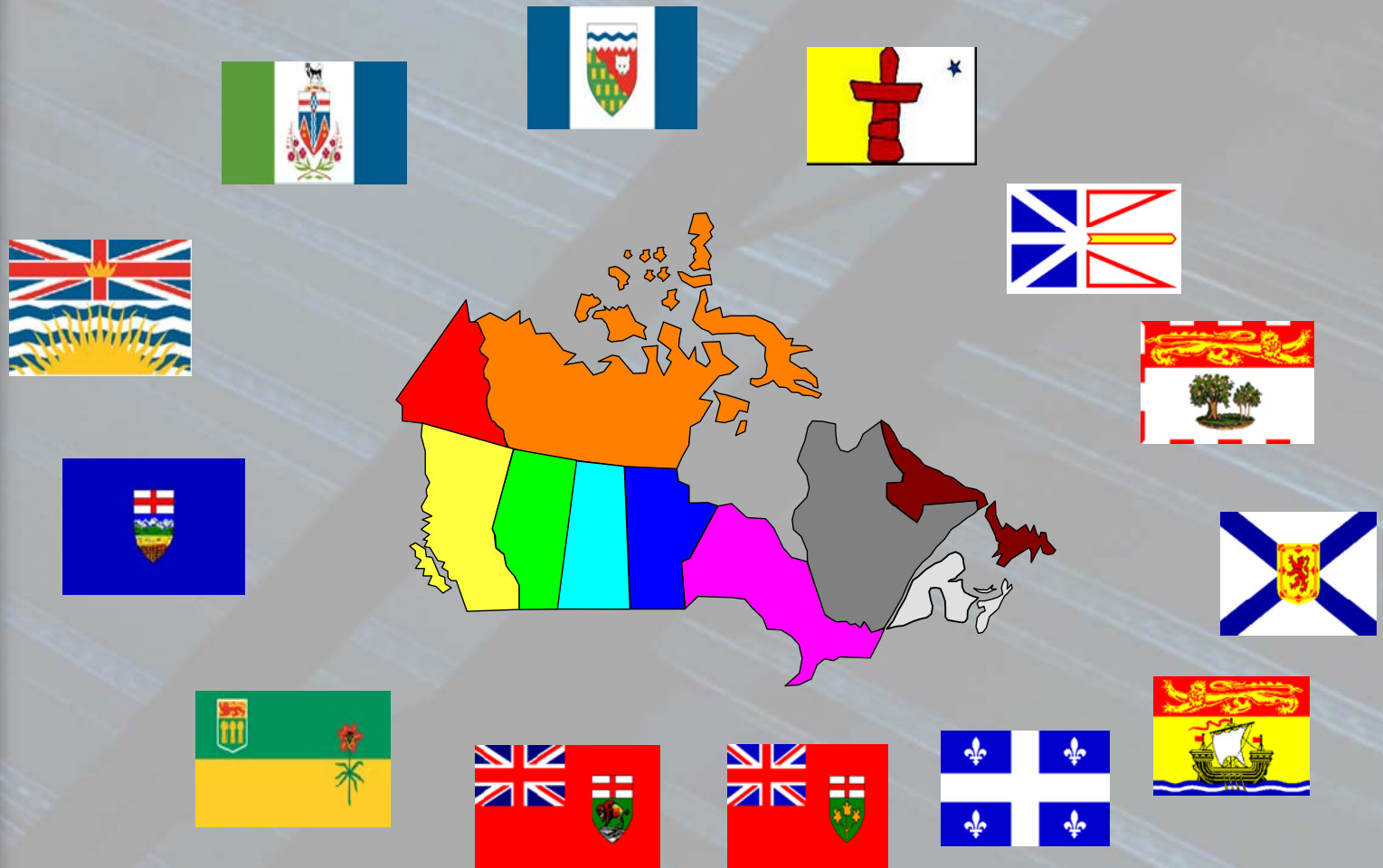




**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Une responsabilité provinciale et territoriale – 13 autorités réglementaires





**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Une responsabilité provinciale et territoriale – diverses approches

---

- À la demande de l'industrie, les provinces et territoires déterminent les métiers qu'ils choisissent d'inclure au sein de leur système d'apprentissage. Cette façon de faire se traduit donc en 13 systèmes d'apprentissage différents, plus de 200 métiers réglementés et un mélange de métiers obligatoires et volontaires.
- Les provinces et territoires ont la responsabilité de réglementer et de gérer les programmes en apprentissage et d'émettre des reconnaissances professionnelles.
- Chaque province et territoire met sur pied ses propres lois en matière d'apprentissage.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Une responsabilité provinciale et territoriale – diverses approches

- Chaque province et territoire détermine quels métiers sont réglementés dans leur administration:
  - la portée et la définition de chaque métier,
  - s’il s’agit d’un métier à désignation volontaire (non obligatoire) ou d’un métier à désignation obligatoire,
  - le salaire des apprentis et le rapport compagnons/apprentis,
  - les exigences particulières en matière de formation et de reconnaissance professionnelle.
- Afin de pouvoir travailler dans un des métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire, il faut être un apprenti inscrit ou un compagnon certifié dans ce métier. Il n’y a pas d’exigence de la sorte pour les métiers à recommandation professionnelle volontaire ou non obligatoire.
- Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires collaborent dans le cadre du programme du Sceau rouge afin d’aborder la question de la mobilité de la main-d’œuvre dans les métiers spécialisés et dans le but de mettre sur pied une norme d’excellence dans les métiers.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Principaux intervenants des provinces et territoires

---

- L'industrie
- Les conseils et les commissions
- Les comités consultatifs sur les métiers
- Les directeurs de l'apprentissage
- Le personnel des provinces et territoires œuvrant en apprentissage
  - agents d'élaboration de programmes des provinciaux et territoriaux
  - agents itinérants
  - personnel administratif



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Rôles et responsabilités des provinces et territoires

---

## Conseils et commissions en apprentissage

### Composition

- Représentants de l'industrie
  - Employeurs : travailleurs autonomes, propriétaires, associations d'entrepreneurs
  - Employés : mouvements syndicaux et ateliers ouverts
- Autres

### Mandat

- Comités consultatifs ou établi par la loi
- Désigner les métiers
- Désigner les métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire ou volontaire
- Établir normes de formation et de reconnaissance professionnelle
- Fournir le point de vue de l'industrie et des conseils



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Rôles et responsabilités des provinces et territoires

---

## Comités consultatifs sur les métiers

### Composition

- Représentants de l'industrie
  - Employeurs : travailleurs autonomes, propriétaires, associations d'entrepreneurs
  - Employés : mouvements syndicaux et ateliers ouverts
- Autres

### Mandat

Fournir des conseils au sujet de :

- normes de métier
- examens
- programmes d'étude
- formation en milieu de travail
- réglementation des métiers



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Adresses des sites Web provinciaux, territoriaux et fédéraux

---

- Terre-Neuve-et-Labrador  
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/post/app.htm>
- Nouvelle-Écosse  
<http://nsapprenticeship.ca/>
- Nouveau-Brunswick  
[www.aoc-acp.gnb.ca](http://www.aoc-acp.gnb.ca)
- Île-du-Prince-Édouard  
[www.apprenticeship.pe.ca/](http://www.apprenticeship.pe.ca/)
- Québec  
<http://emploiQuebec.net/francais/index.htm>
- Ontario  
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/tcu/index.html>
- Manitoba  
<http://www.gov.mb.ca/tradecareers>
- Saskatchewan  
<http://www.saskapprenticeship.ca>
- Alberta  
[www.tradesecrets.gov.ab.ca](http://www.tradesecrets.gov.ab.ca)
- Colombie-Britannique  
<http://www.itabc.ca/>
- Territoires du Nord-Ouest  
<http://www.ece.gov.nt.ca/>
- Yukon  
[www.education.gov.yk.ca/](http://www.education.gov.yk.ca/)
- Nunavut  
<http://www.gov.nu.ca/education/eng/index.htm>
- Programme du Sceau rouge  
[www.sceau-rouge.ca](http://www.sceau-rouge.ca)
- Tableau Ellis  
[www.tableuellis.ca](http://www.tableuellis.ca)



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Les intervenants

---

**Conseil canadien des directeurs de  
l'apprentissage (CCDA)**

**Alliance interprovinciale des présidents  
des commissions d'apprentissage (AIP)**

**Ressources humaines et développement  
des compétences Canada (RHDC)**



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage

---

- Le CCDA réunit les représentants des provinces et territoires qui sont en charge de l'apprentissage dans leur administration respective, en plus de deux représentants du gouvernement fédéral.
- La raison d'être du CCDA est de faciliter la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, mobile et très compétente dans les métiers spécialisés au Canada.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Alliance interprovinciale des présidents des commissions d'apprentissage

---

## Composition

- Présidents de conseils, agences ou commissions dans les administrations où ces dernières existent.

## Mandat

- Partager de l'information au sujet d'activités et de plans des provinces et territoires
- Fournir des conseils au CCDA
- Représenter leur administration au sein du Forum canadien en apprentissage



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Ressources humaines et développement des compétences Canada

---

- Soutient:
  - l'élaboration d'analyses nationales de profession
  - l'élaboration d'examens interprovinciaux
- Fournit des services de secrétariat et de recherche au CCDA.



# SCEAU ROUGE

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Le rôle du gouvernement fédéral en apprentissage

- Le gouvernement du Canada (GC) veut soutenir le système en apprentissage qui vise à créer une main-d'œuvre hautement qualifiée et mobile qui s'inscrit dans la compétitivité et la productivité du Canada.
- Le GC apporte sa contribution à l'apprentissage en :
  - soutenant le Programme de normes interprovinciales du Sceau rouge
  - mettant en place des outils tels que :
    - l'assurance-emploi pour les apprentis inscrits à une formation technique;
    - la Subvention incitative aux apprentis;
    - les mesures financières : le crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis pour les employeurs, la déduction d'impôt pour les apprentis mécaniciens de véhicules et la déduction pour outillage des gens de métier.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Comité des relations avec l'industrie

---

## Représentation

- CCDA
- RHDCC
- Alliance interprovinciale des présidents des commissions d'apprentissage (AIP)
- Représentants provinciaux et territoriaux de l'industrie

## Mandat

- Élaborer et maintenir des liens et des relations avec des groupes nationaux de l'industrie.
- Agir en tant que point central des questions de l'industrie au sujet du CCDA et de ses activités.
- Consulter des groupes partenaires sur des sujets d'intérêt commun.



# SCEAU ROUGE

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Qu'est-ce que le programme du Sceau rouge?

- Le programme du Sceau rouge représente 50 métiers et environ 90 % des apprentis inscrits au Canada, ainsi qu'une part importante de la main-d'œuvre des métiers spécialisés.
- Il s'agit d'un exemple de partenariat fédéral/provincial/territorial mis sur pied dans les années 1950. La première mention « Sceau rouge » a été octroyée en 1959.
- Plus de 450 000 mentions « Sceau rouge » ont été octroyées depuis 1959.
- Les employeurs reconnaissent le Sceau rouge comme une norme d'excellence. Les travailleurs et travailleuses qui possèdent leur sceau rouge ont reçu une formation de haut niveau basée sur les normes nationales et un examen interprovincial commun.
- Le programme encourage la mobilité de la main-d'œuvre et la transférabilité des compétences spécialisées.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Désignation des métiers du Sceau rouge

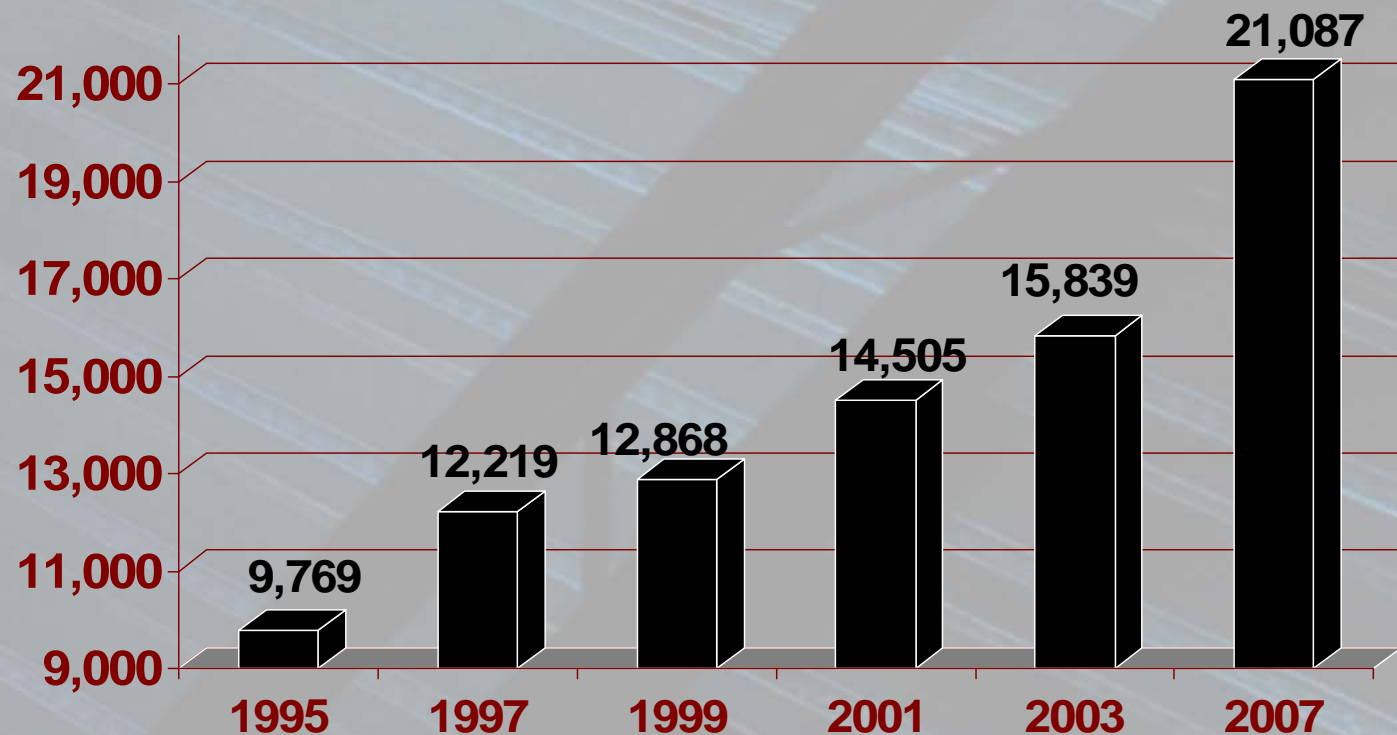
---

Si un métier est désigné dans au moins deux administrations, toute administration qui compte ce métier parmi ses métiers désignés peut déposer une demande auprès du CCDA afin que le métier soit désigné Sceau rouge.



**SCEAU ROUGE**  
LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Nombre de mentions « Sceau rouge » octroyées par année\*



\*Comprend les mentions « Sceau rouge » octroyées aux travailleuses et travailleurs qualifiés qui ont réussi leur examen.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Quels sont les résultats du programme du Sceau rouge?

- La mobilité interprovinciale des travailleurs spécialisés certifiés partout au Canada.
- Le programme est reconnu dans le chapitre 7 (mobilité de la main-d'œuvre) de l'Accord sur le commerce intérieur comme étant le moyen principal de mobilité de la main-d'œuvre dans les métiers réglementés.
- Dans la plupart des provinces et territoires, l'examen du Sceau rouge a été établi comme le dernier examen de reconnaissance professionnelle pour les métiers spécialisés qui font partie du programme du Sceau rouge.
- Le programme permet aux provinces et territoires des grandes économies de temps et d'argent en faisant l'harmonisation de la formation et de la reconnaissance professionnelle à travers le pays grâce à des normes nationales et à des examens interprovinciaux.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# De quelle manière le programme du Sceau rouge fonctionne-t-il?

- Tout d'abord, l'industrie est à la source du programme du Sceau rouge. Le premier produit de base qui est élaboré, lorsqu'un métier est désigné Sceau rouge, est l'analyse nationale de profession (ANP) – un document qui permet de relever la portée de chaque métier dans chaque province et territoire et d'identifier les éléments en commun.
- L'examen interprovincial, un autre produit de base, est élaboré à partir des éléments du tronc commun du métier tels qu'identifiés dans l'ANP.
- RHDCC élabore les produits de base du Sceau rouge (ANP et examens interprovinciaux) en partenariat avec les provinces et territoires qui fournissent des conseils et de l'information technique par l'entremise d'experts de l'industrie et des métiers.

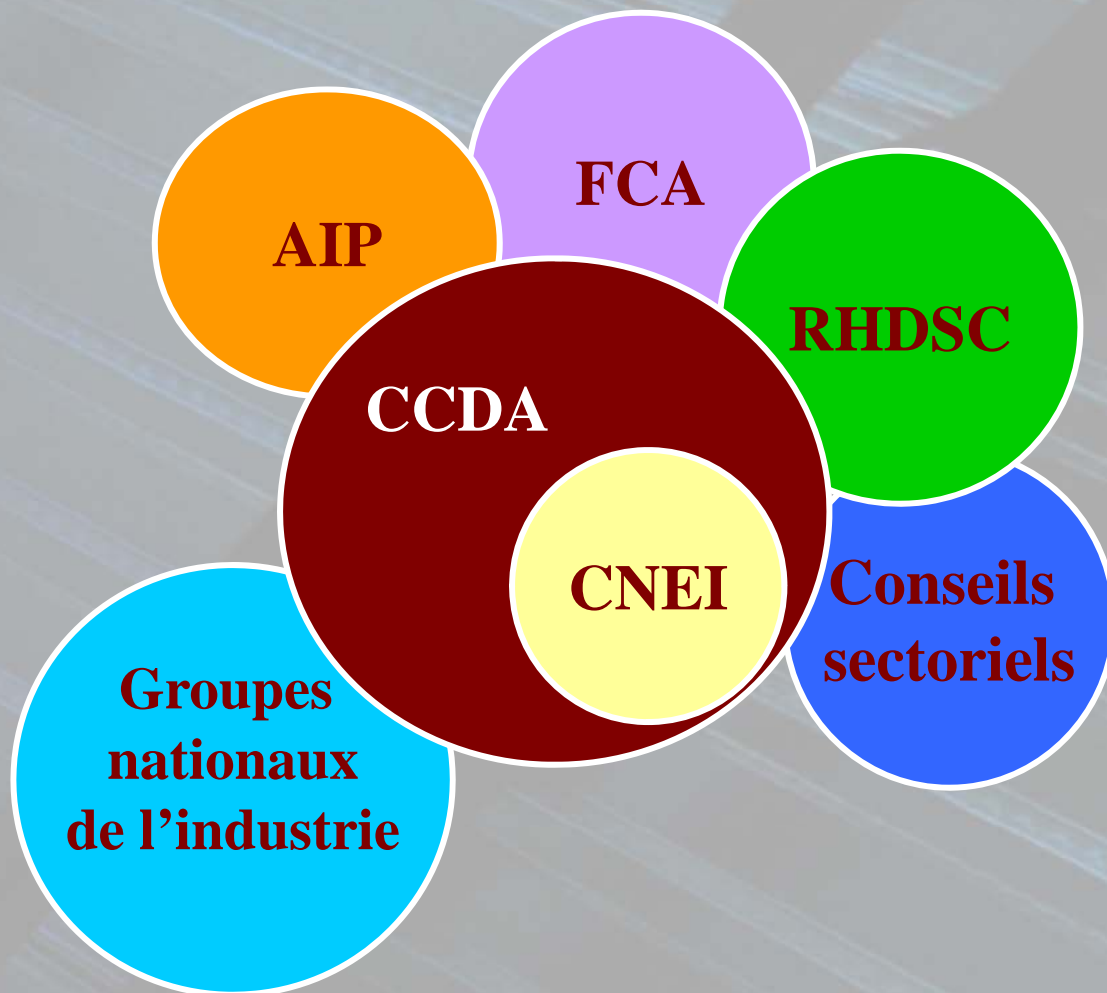


**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Partenariats

---





**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Les 50 métiers du programme Sceau rouge (en date de février 2009)

1. Boulanger-pâtissier/boulangère-pâtissière
2. Briqueteur-maçon/briqueteuse-maçonne
3. Calorifugeur/calorifugeuse (chaleur et froid)\*
4. Carreleur/carreleuse\*
5. Charpentier/charpentière\*
6. Chaudronnier/chaudronnière\*
7. Coiffeur/coiffeuse\*
8. Couvreur/couvreuse
9. Cuisinier/cuisinière
10. Débosseleur-peintre/débosseleuse-peintre)\*
11. Électricien industriel/électricienne industrielle\*
12. Ébéniste
13. Électricien/électricienne (construction)\*
14. Électromécanicien/électromécanicienne
15. Ferblantier/ferblantière\*
16. Finisseur/finisseuse de béton\*
17. Horticulteur-payagiste/horticultrice-paysagiste\*
18. Latteur/latteuse (spécialiste de systèmes intérieurs)\*
19. Machiniste
20. Manœuvre en construction
21. Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)\*
22. Mécanicien/mécanicienne de brûleurs à mazout\*
23. Mécanicien/mécanicienne de camions et transport\*
24. Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole
25. Mécanicien/mécanicienne de motocyclettes\*
26. Mécanicien/mécanicienne de réfrigération et d'air climatisé\*
27. Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles\*
28. Mécanicien/mécanicienne d'équipement lourd\*
29. Mécanicien/mécanicienne en protection-incendie\*
30. Monteur/monteuse d'appareils de chauffage\*
31. Monteur/monteuse de charpentes en acier (barres d'armature)\*
32. Monteur/monteuse de charpentes en acier (généraliste)\*

\*Le métier est obligatoire dans au moins une province ou un territoire.

38 métiers du Sceau rouge sont obligatoires dans au moins une province ou un territoire.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Les 50 métiers du programme Sceau rouge (en date de février 2009)(suite)

33. Monteur/monteuse de charpentes en acier (structural et ornemental)\*
34. Monteur/monteuse de lignes sous tension
35. Monteur-ajusteur/monteuse-ajusteuse de charpentes métalliques
36. Opérateur/opératrice de grue automotrice\*
37. Outilleur-ajusteur/outilleuse-ajusteuse
38. Peintre d'automobiles\*
39. Peintre et décorateur/décoratrice\*
40. Plombier/plombière\*
41. Poseur/poseuse de revêtements souples\*
42. Préposé/préposée aux pièces
43. Réparateur/réparatrice de remorques de camions\*
44. Soudeur/soudeuse\*
45. Technicien/technicienne de véhicules récréatifs\*
46. Technicien/technicienne d'entretien d'appareils électroménagers\*
47. Technicien/technicienne en électronique - Produits du consommateur\*
48. Technicien/technicienne en forage (pétrolier et gazier)\*
49. Technicien/technicienne en instrumentation et contrôle
50. Vitrier/vitrière\*

\*Le métier est obligatoire dans au moins une province ou un territoire.

38 métiers du Sceau rouge sont obligatoires dans au moins une province ou un territoire.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

# Les différences entre les administrations

---

Obtenir un consensus parmi 13 administrations au sujet de questions en lien avec le programme du Sceau rouge.



**SCEAU ROUGE**

LE PROGRAMME DES NORMES INTERPROVINCIALES SCEAU ROUGE

## Le manque de main-d'œuvre qualifiée dans certaines régions et certains secteurs du Canada

- La main-d'œuvre qualifiée est de plus en plus en pénurie dans plusieurs régions du Canada. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont créé des listes des régions où la pénurie de main-d'œuvre pour certains métiers est alarmante. Dans certains de ces métiers, la demande de travailleurs étrangers temporaires est très forte.
- La pénurie de main-d'œuvre est encore plus problématique pour les PME. Pour une deuxième année de suite, le secteur de la construction a signalé le plus haut taux d'emplois vacants à long terme (soit de 6 %).\*
- Le Conseil sectoriel de la construction prévoit que d'ici 2015, l'industrie de la construction devra recruter et former 230 000 travailleurs et travailleuses à cause des départs à la retraite et de la croissance de l'économie.

\* Source: Help Wanted, Canadian Federation of Independent Business, mars 2008.